



PRÉFET DE POLICE
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, 28 novembre 2013

Risque de paralysie totale du réseau autoroutier sur le secteur d'Aix-en-Provence, ce samedi de 9h à 19h

A l'appel de l'Organisation des Transports Routiers Européens (O.T.R.E.), les transporteurs ont annoncé une journée nationale d'action **samedi 30 novembre 2013** avec la mise en place d'opérations de ralentissement de la circulation.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'opération se déroulera **sur la commune d'Aix-en-Provence, au niveau de l'échangeur autoroutier entre les autoroutes A8 et A51**, sur une plage horaire particulièrement étendue, de 9h à 19h.

Au total, le rassemblement pourrait concerner jusqu'à 150 à 200 poids lourds venus de tous les départements de la région PACA.

Les organisateurs de cette manifestation, qui a fait l'objet d'une déclaration préalable, ont été reçus hier par les directeurs de cabinet respectifs du Préfet et du Préfet de police des Bouches-du-Rhône, au cours d'une réunion rassemblant les forces de l'ordre, les représentants d'ESCOTA et d'ASF ainsi que l'ensemble des services de l'Etat concernés.

Conscients des conséquences que pourrait entraîner une entrave trop importante de la circulation, notamment en terme d'accès aux véhicules de secours, ces derniers se sont fermement engagés à laisser la voie de gauche parfaitement libre à la circulation, ainsi que les différentes bretelles d'entrée et sortie.

Néanmoins, les projections réalisées prévoient des risques de bouchons de 20 à 30 km sur les deux autoroutes concernées, et ce dans les deux sens de circulation. Des répercussions sont également à redouter sur le réseau secondaire.

Compte tenu des importants encombrements de circulation attendus, il est très fortement recommandé aux usagers :

- **d'éviter, dans la mesure du possible, le secteur impacté** (autoroutes A51 et A7 entre Aix et Marseille, secteur commercial de Plan-de-Campagne etc.) ;
- **de privilégier les transports ferroviaires**, notamment pour les déplacements entre Aix-en-Provence et Marseille ;
- **de se conformer strictement aux conseils relayés sur les panneaux à messages variables et d'emprunter les déviations conseillées.**